



**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 1^{er} mai 2014

Présidence: M. Moritz de HADELN

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 59 relatif à la rénovation de l'enveloppe et des installations techniques des blocs A, B, C du Centre scolaire des Perrerets;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit de CHF 6'168'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 6'168'000.-;
- III. d'accepter l'amendement suivant, soit:
de prélever la somme de CHF 400'000.- dans le Fonds d'efficacité énergétique.

«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.»

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:


Moritz de Hadeln



La secrétaire:


Mireille Tacheron